

Revenus d'activité des non-salariés en 2010

Les indépendants « classiques » gagnent sept fois plus que les auto-entrepreneurs

Laure Omalek et Justine Pignier, division Salaires et revenus d'activité, Insee

Fin 2010, en France, près de 2,3 millions de personnes exercent une activité non salariée dans l'ensemble des secteurs non agricoles. Parmi elles, 15 % sont auto-entrepreneurs ; cette part a doublé en un an. En 2010, les indépendants « classiques » ont perçu en moyenne 35 900 euros. Les juristes ont gagné plus de 100 000 euros annuels, tandis que les coiffeurs n'ont déclaré que 15 000 euros. Les auto-entrepreneurs, eux, ont retiré en moyenne 5 180 euros de leur activité non salariée. Entre 2009 et 2010, le revenu moyen a décliné de 3,4 % en euros constants pour l'ensemble des non-salariés, du fait de la forte croissance du nombre d'auto-entrepreneurs qui touchent de faibles revenus. Cependant, il augmente de 4,2 % pour les indépendants « classiques ». La construction échappe à cette dynamique favorable, avec un repli pour la troisième année consécutive.

Artisans, commerçants, professionnels libéraux ou chefs d'entreprise, près de 2,3 millions de personnes exercent fin 2010 une activité non salariée (*définitions*) dans l'ensemble des secteurs non agricoles, en France métropolitaine ou dans les DOM. Ils travaillent dans des domaines d'activité très divers, parmi lesquels trois secteurs prédominent : le commerce et l'artisanat commercial (20 %), la santé (16 %) et la construction (14 %). Cette répartition sectorielle diffère de celle des salariés, dont 13 % travaillent dans le commerce, 6 % dans la santé et 6 % dans la construction.

Fin 2010, la population non salariée compte 340 000 auto-entrepreneurs économiquement actifs (*définitions*). Un tiers d'entre eux cumulent cette activité avec un emploi salarié, contre

un sur dix chez les indépendants « classiques ». Parmi ces pluriactifs, plus de neuf auto-entrepreneurs sur dix ont tiré leurs principales ressources dans l'année de leur activité salariée, contre un indépendant « classique » sur deux. Les secteurs les plus concernés par la pluriactivité sont l'enseignement, la santé et les arts, spectacles et activités récréatives.

En 2010, 15 % des indépendants sont auto-entrepreneurs, deux fois plus qu'en 2009

Porté depuis janvier 2009 par l'essor du régime de l'auto-entrepreneuriat, le nombre d'indépendants des secteurs non agricoles a bénéficié en 2010 d'une forte dynamique, progressant de 6,5 % sur un an (après + 2,6 % en 2009). La hausse du nombre d'auto-entrepreneurs est particulièrement vive dans certains secteurs comme l'enseignement, les activités récréatives, l'information et la communication (activités informatiques notamment), les services administratifs et de soutien aux entreprises (entretien, nettoyage...) ou certaines activités spécialisées comme le conseil de gestion. Dans ces secteurs, la part des auto-entrepreneurs économiquement actifs dépasse en fin d'année le tiers des effectifs non salariés (*graphique 1*). Tous secteurs confondus, les auto-entrepreneurs représentent, à la fin 2010, 15 % des effectifs non salariés : c'est deux fois plus que l'année précédente. Parallèlement à la progression de l'auto-entrepreneuriat, le nombre d'indépendants affiliés à un régime « classique » a décliné de 1,4 % en 2010. La baisse est supérieure à 5 % dans le commerce de détail ou l'industrie (*tableau*). Les professions de santé et les activités spécialisées scientifiques et techniques sont parmi les rares à progresser (+ 4,5 % en moyenne).

La population non salariée dans son ensemble ne compte qu'un tiers de femmes (33 % en 2010), alors que celles-ci représentent près de la moitié des salariés. Leur présence s'est accrue de

INSEE
PREMIERE

1,5 point en deux ans. Parmi les indépendants nouvellement affiliés, les femmes restent cependant largement minoritaires (37 %), aussi bien parmi les auto-entrepreneurs (38 %) que parmi les travailleurs indépendants « classiques » (36%).

Des revenus d'activité sept fois plus élevés pour les juristes que pour les coiffeurs

Sur l'année 2010, hors agriculture et hors auto-entrepreneurs, les indépendants « classiques » retirent en moyenne 35 900 euros de leur activité non salariée (*définitions*), mais ce montant moyen cache de grandes disparités. En bas de l'échelle des rémunérations, un indépendant sur dix déclare un revenu nul car il n'a pas dégagé de bénéfices ou se rémunère sous forme de dividendes, un sur quatre

a un revenu annuel inférieur à 8 120 euros et la moitié déclare moins de 21 000 euros annuels (*graphique 2*). En haut de l'échelle des rémunérations, un indépendant sur quatre perçoit plus de 43 700 euros, et un sur dix dégagne un revenu annuel supérieur à 81 800 euros. La dispersion des revenus d'activité des indépendants est bien supérieure à celle des salaires. Ainsi, le revenu plancher des 10 % de salariés les mieux rémunérés s'élève à 37 500 euros annuels en 2010 (soit moins de la moitié du seuil équivalent pour les non-salariés), et l'écart interquartile n'est que de 1,8 pour les salariés contre 5,4 pour les non-salariés. Comme les années précédentes, les activités artistiques et récréatives, la coiffure, l'enseignement ou les taxis génèrent les plus faibles revenus, de 13 300 à 17 100 euros en moyenne sur l'année. Au contraire, les plus forts

revenus d'activité sont perçus dans les professions juridiques (105 000 euros) et dans le commerce pharmaceutique (plus de 92 000 euros). Les professions libérales de santé, qui rassemblent 17 % des indépendants (hors auto-entrepreneurs), viennent ensuite avec un revenu moyen de 68 200 euros.

Par ailleurs, fin 2010, 11 % des indépendants « classiques » cumulent leur activité avec un emploi salarié. Leur revenu total sur l'année (incluant le salaire) s'élève à 59 500 euros, dont près de la moitié est issue d'une activité salariale. Quel que soit le secteur d'activité, la rémunération globale des pluriactifs dépasse largement le revenu des non-salariés monoactifs (en moyenne, 36 400 euros annuels), notamment dans les services administratifs et de soutien et dans les arts, spectacles et activités récréatives.

Niveaux et évolution des revenus d'activité par secteur

	Effectif au 31/12/2010		Revenu moyen 2010		Proportion de revenus nuls (%)	Rapport inter-quartile
	Niveau (milliers)	Évolution 2009-2010 (%)	Niveau (euros)	Évolution 2009-2010 en euros constants (%)		
Non-salariés, hors auto-entrepreneurs :						
Industrie (hors artisanat commercial)	80	- 5,4	26 590	3,1	10,5	5,4
Construction	271	- 2,4	27 150	- 1,6	6,5	2,9
Commerce	396	- 4,5	26 920	4,7	11,7	6,8
Commerce et réparation automobile	46	1,7	25 520	1,6	10,6	3,9
Commerce de gros	62	- 0,6	29 200	3,3	18,0	10,7
Commerce pharmaceutique	25	1,5	92 430	2,7	2,0	2,9
Métiers de bouche	51	- 1,6	27 770	- 0,8	5,6	3,0
Autre commerce de détail	211	- 8,0	18 140	5,4	12,9	8,4
Services	1 081	1,0	42 920	4,2	9,1	5,8
Transports	56	- 0,4	21 480	0,3	7,5	2,8
<i>dont taxis</i>	29	- 0,3	17 130	0,6	3,4	2,1
Hébergement et restauration	152	- 1,2	20 400	3,9	13,0	4,6
Information et communication	36	2,0	28 370	1,5	18,5	15,9
Activités financières et d'assurance	27	0,8	63 220	3,4	11,4	6,1
Activités immobilières	35	- 0,9	26 290	12,0	25,4	-
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	207	4,4	57 900	6,0	10,6	6,0
<i>dont professions juridiques</i>	58	5,1	105 170	11,7	2,7	4,2
Services administratifs et de soutien	43	- 2,5	26 220	4,7	17,9	11,1
Enseignement	47	- 0,3	16 580	0,0	10,4	6,2
Santé humaine et action sociale	343	4,2	65 140	0,7	2,4	3,0
<i>dont professions libérales de santé</i>	320	4,6	68 160	0,5	1,8	2,8
Arts spectacles et activités récréatives	26	- 6,5	13 310	4,8	20,3	23,9
Autres activités de services	109	- 6,0	14 860	2,8	8,0	3,2
<i>dont coiffure et soins de beauté</i>	68	- 3,8	14 980	2,3	5,6	2,6
Indéterminé	96	- 8,6	24 920	6,8	28,6	-
Ensemble hors auto-entrepreneurs	1 923	- 1,4	35 890	4,2	10,2	5,4
Auto-entrepreneurs actifs	341	95,7	5 180	5,5	2,4	9,1
Ensemble y c. auto-entrepreneurs	2 264	6,5	31 830	- 3,4	9,1	7,9

Note : les taxés d'office (*définitions*) sont pris en compte dans les effectifs mais pas dans les revenus.

Lecture : dans le secteur de la construction, hors auto-entrepreneurs, le revenu plancher des 25 % les moins payés est 2,9 fois plus élevé que le revenu plafond des 25 % les mieux payés (rapport interquartile).

Champ : France entière, personnes exerçant une activité non salariée au 31/12/2010, hors agriculture.

Source : Insee, base non-salariés

Revenus en hausse pour les travailleurs indépendants « classiques », sauf dans la construction...

Entre 2009 et 2010, dans un contexte de reprise de l'activité économique, le revenu des non-salariés « classiques » actifs au 31 décembre augmente substantiellement, de 4,2 % en moyenne en euros constants (*tableau*), après une légère remontée entre 2008 et 2009 (+ 0,6 %). Les revenus d'activité de 2010 se rapprochent ainsi du niveau atteint en 2007 (en euros constants), à la veille de la crise économique. Cette progression globale est soutenue par des évolutions de structure : l'emploi est dynamique dans des secteurs hautement qualifiés et rémunérateurs (santé et professions juridiques notamment), tandis que les effectifs (hors auto-entrepreneurs) sont en baisse dans l'industrie, le commerce de détail et dans certains services peu lucratifs.

Hors auto-entrepreneurs, la rémunération moyenne des indépendants progresse dans la plupart des secteurs d'activité. Seule exception, dans la construction, le revenu baisse de 1,6 % en 2010 comme en 2009, poursuivant le recul entamé en 2008 (*graphique 3*). Au contraire, dans le commerce, secteur très touché en 2008, les revenus augmentent entre 2009 et 2010 (+ 4,7 %), dépassant même leur niveau d'avant la crise. Le commerce de détail est le premier bénéficiaire de cette hausse, alors que les

métiers de bouche (bouchers, boulangers, pâtisseries...) s'inscrivent en retrait. Dans les services, les revenus augmentent très fortement dans certains secteurs, notamment dans les activités juridiques (+ 11,7 %). Dans les autres secteurs, la hausse est plus modérée, en particulier pour les professions libérales de santé (+ 0,5 %), les activités scientifiques et techniques hors professions juridiques (+ 0,1 %) ou les taxis. Les activités d'hébergement et de restauration profitent d'une tendance plus favorable (+ 3,9 %). Dans l'industrie, le revenu moyen d'activité des non-salariés « classiques » augmente de 3,1 %.

... mais baisse du revenu d'activité moyen y compris auto-entrepreneurs

De 2009 à 2010, la forte augmentation du revenu moyen des indépendants « classiques » (+ 4,2 %) découle en partie d'un effet de sélection, lié au développement de l'auto-entrepreneuriat. En effet, les 30 000 non-salariés qui ont quitté le statut « classique » en 2010 au profit du statut d'auto-entrepreneur généraient des revenus bien plus faibles que ceux restés dans le régime classique. De plus, les nouveaux créateurs « classiques » de 2010 ont dégagé des revenus supérieurs de 6,5 % à ceux de 2009 car certaines personnes, qui auraient auparavant créé une petite entreprise « classique » générant de faibles revenus, s'orientent plutôt désormais vers l'auto-entrepreneuriat.

Du fait de cette réduction du nombre de bas revenus, les revenus d'activité des non-salariés « classiques » sont moins dispersés en 2010 qu'en 2009. Pour le quart de la population la moins bien rémunérée, les revenus se sont accrus de 7,5 % entre 2009 et 2010, tandis que pour le quart de la population la mieux payée la hausse est plus modérée (+ 2,9 %).

En 2010, les auto-entrepreneurs économiquement actifs ont retiré en moyenne 5 180 euros de leur activité d'indépendant, la moitié d'entre eux a perçu moins de 2 790 euros et neuf sur dix ont gagné moins de 13 600 euros. Ce faible niveau de revenu est dû en partie aux plafonds imposés sur les chiffres d'affaires réalisés et au fait qu'un tiers des auto-entrepreneurs actifs exercent leur activité en complément d'un emploi salarié. Le revenu d'activité

total de ces pluriactifs (incluant le salaire) atteint 22 400 euros annuels en 2010, dont seulement 3 700 euros sont des revenus non salariaux. Les auto-entrepreneurs n'exerçant pas d'activité salariée ont perçu 5 840 euros en moyenne sur l'année.

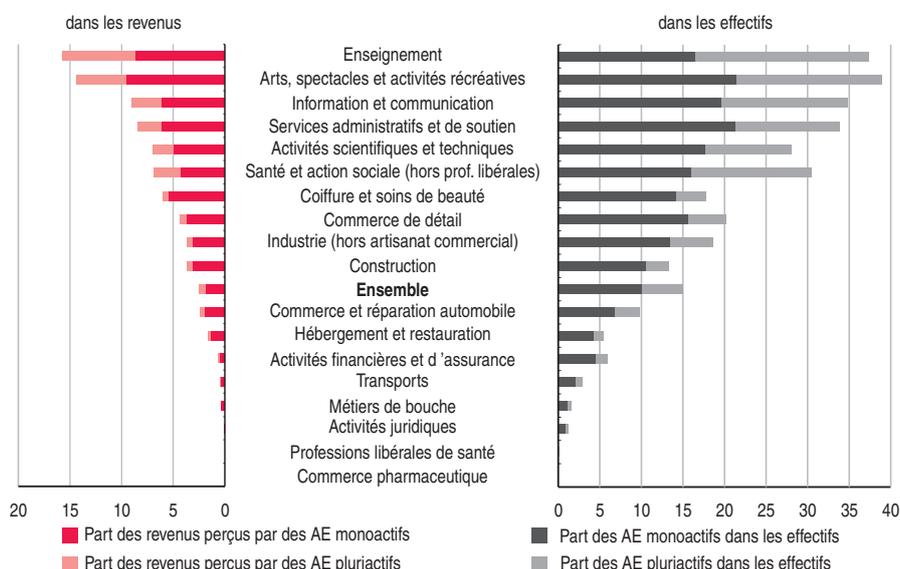
Entre 2009 et 2010, le revenu moyen issu de l'activité non salariée des auto-entrepreneurs s'est accru de 5,5 %, du fait notamment de l'ancienneté acquise. Malgré cette hausse, ce revenu moyen demeure très faible comparé à celui des indépendants « classiques », si bien qu'au total, l'essor de l'auto-entrepreneuriat se traduit par une baisse de

3,4 % sur un an du revenu moyen de l'ensemble des indépendants.

À caractéristiques comparables, les femmes gagnent un tiers de moins que les hommes

Au-delà du secteur d'activité, d'autres facteurs interviennent sur le revenu d'activité des indépendants. L'ancienneté dans le non-salariat (*définitions*), notamment, a une influence significative. Plus l'activité est ancienne, plus le revenu est élevé, surtout dans les

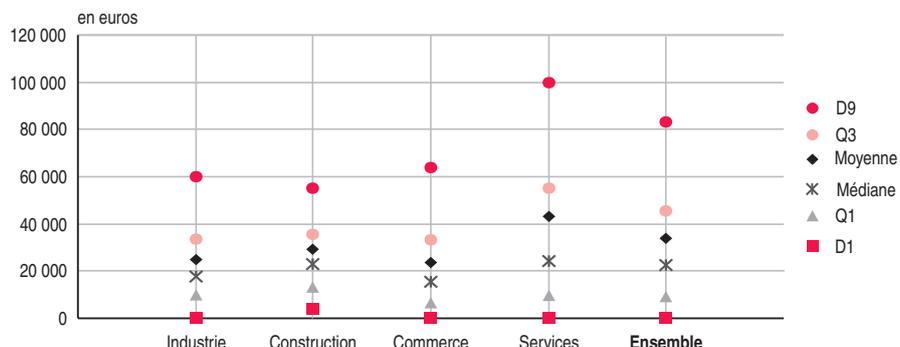
① Part des auto-entrepreneurs économiquement actifs à la fin 2010, selon le secteur d'activité



Lecture : dans l'enseignement, les auto-entrepreneurs économiquement actifs représentent 37 % des effectifs non salariés à la fin 2010 : 16 % sont des auto-entrepreneurs monoactifs (ils n'exercent pas d'activité salariée) et 21 % sont pluriactifs (ils cumulent cette activité avec un emploi salarié). Dans ce même secteur, 16 % des revenus d'activité non salariaux sont perçus par des auto-entrepreneurs, 9 % par des auto-entrepreneurs monoactifs et 7 % par des pluriactifs.

Champ : France entière, personnes exerçant une activité non salariée au 31/12/2010, hors agriculture.
Source : Insee, base non-salariés.

② Dispersion des revenus non-salariés (hors auto-entrepreneurs) selon le secteur d'activité



Lecture : dans la construction, le revenu moyen d'activités des non-salariés (hors auto-entrepreneurs) s'élève à 27 150 euros en 2010. Un indépendant de la construction sur dix perçoit moins de 3 390 euros annuels (D1), un quart gagne moins de 12 000 euros (Q1) et la moitié moins de 21 890 euros (médiane) ; en haut de l'échelle, un quart perçoit plus de 34 610 euros (Q3) et un sur dix gagne plus de 53 400 euros (D9).

Champ : France entière, personnes exerçant une activité non salariée au 31/12/2010, hors agriculture.
Source : Insee, base non-salariés

services. Les indépendants nouvellement affiliés sont ceux qui perçoivent les plus faibles revenus, en particulier dans le commerce. En outre, plus de 30 % des non-salariés installés dans l'année (hors auto-entrepreneurs) perçoivent un revenu nul ou négatif.

La différence de rémunération entre hommes et femmes est significative : parmi les indépendants « classiques », les hommes gagnent près de 39 000 euros en moyenne contre 29 300 euros pour les femmes, soit un quart de moins. Pourtant, les femmes exercent leur activité non salariée dans des secteurs souvent plus rémunérateurs (professions libérales de santé, notamment). Aussi, à secteur d'activité donné et caractéristiques comparables (*encadré*), les femmes non salariées perçoivent un revenu inférieur d'un tiers à celui des hommes. Une partie de cet écart pourrait s'expliquer par un temps de travail plus important pour les hommes non salariés. Entre 2009 et 2010 toutefois, le revenu des indépendantes a progressé deux fois plus

rapidement que celui de leurs homologues masculins.

Les indépendants pluriactifs bénéficient d'une rémunération globale plus élevée que les monoactifs ; mais la pluriactivité tend à réduire leurs revenus non salariaux car l'activité salariée peut empiéter sur le temps consacré à l'entreprise. À secteur d'activité donné et caractéristiques comparables, le revenu moyen que les pluriactifs retirent de leur activité d'indépendant est deux fois moins élevé que celui des non-salariés monoactifs.

Modèle

Le modèle permettant d'identifier les déterminants du revenu d'activité est un Tobit simple. Il permet d'analyser l'impact d'une variable en considérant les autres comme fixées. Les variables retenues sont : le secteur d'activité (industrie, construction, commerce, services), l'ancienneté, l'âge et le sexe, mais aussi la localisation (Île-de-France ou province), le fait d'être gérant ou non, ou d'être pluriactif.

Sources

La base « Non-salariés » utilisée ici est issue d'une source administrative gérée par l'Acos (Agence centrale des organismes de sécurité sociale), caisse nationale des Urssaf. Celle-ci collecte les cotisations sociales et la CSG-CRDS assises sur les rémunérations des non-salariés.

Définitions

Indépendants ou non-salariés : il s'agit ici de l'ensemble des cotisants à un régime social non salarié, qu'ils soient entrepreneurs individuels ou gérants majoritaires de SARL, à l'exception des personnes affiliées à la MSA. Tous les pluriactifs (percevant à la fois des revenus d'activité salariaux et non salariaux) sont pris en compte, y compris ceux exerçant à titre principal une activité salariée.

Auto-entrepreneuriat : régime spécifique mis en place depuis le 1^{er} janvier 2009 pour les entreprises individuelles qui relèvent du régime fiscal de la microentreprise. Il offre des formalités de création d'entreprise allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations et contributions sociales. On considère qu'un auto-entrepreneur est **économiquement actif** en 2010 s'il a déclaré un chiffre d'affaires positif dans l'année ou, en cas d'affiliation en 2010, s'il a déclaré au moins un chiffre d'affaires positif au cours des quatre trimestres qui ont suivi son assujettissement (éventuellement en 2011).

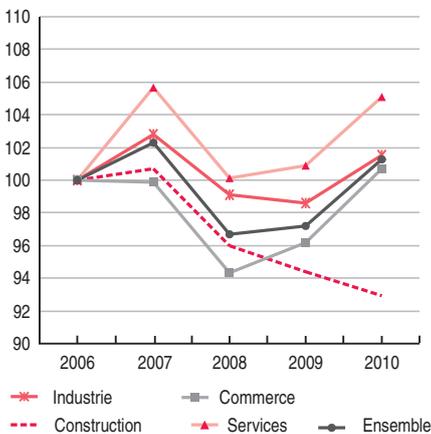
Revenu d'activité des non-salariés : c'est ici le revenu ou bénéfice annuel déclaré aux Urssaf par les cotisants à un régime non salarié non agricole, en activité au 31 décembre. En cas d'exercice déficitaire, le revenu des entrepreneurs individuels est considéré comme nul. Pour les indépendants nouvellement affiliés en 2010, les revenus ont été annualisés, pour tenir compte du fait qu'ils n'ont travaillé qu'une partie de l'année. Les indépendants n'ayant pas déclaré leur revenu font l'objet d'une **taxation d'office** par l'Acos pour le recouvrement des cotisations sociales. Ils n'ont pas été pris en compte dans le calcul des revenus. Pour cette raison, les revenus publiés ici ne sont pas comparables à ceux publiés les années précédentes ; les évolutions annuelles de revenu de 2006 à 2009 ont été révisées.

Ancienneté du non-salarié : ce concept renvoie ici à la date d'assujettissement du non-salarié à l'Urssaf.

Bibliographie

- J. Domens, J. Pignier, « Auto-entrepreneurs - Au bout de trois ans, 90 % dégagent un revenu inférieur au Smic au titre de leur activité non salariée », *Insee Première* n° 1414, septembre 2012.
- J. Pignier, J. Domens, « Revenus d'activité des indépendants en 2009 », *Insee Première* n° 1394, mars 2012.
- F. Barruel, S. Thomas, S. Darriné, H. Mariotte, « Trois auto-entrepreneurs sur quatre n'auraient pas créé d'entreprise sans ce régime », *Insee Première* n° 1388, février 2012.
- « Les revenus d'activité des indépendants » *Insee Références*, édition 2009.

③ Évolution du revenu moyen* en euros constants (base 100 en 2006)



* Revenus hors taxations d'office.

Champ : France entière, personnes exerçant une activité non salariée au 31/12, hors agriculture et hors auto-entrepreneurs.

Source : Insee, base non-salariés

⇒ Pour vous abonner aux avis de parution : <http://www.insee.fr/abonnements>

⇒ Pour vous abonner à INSEE PREMIÈRE :

- Par internet : <http://www.webcommerce.insee.fr/liste.php?idFamille=16>

- Par courrier : retourner ce bulletin à l'adresse ci-après ou par fax au (33) 03 22 97 31 73

INSEE/CNGP - B.P. 402 - 80004 Amiens CEDEX 1

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 2013

Abonnement annuel : 84 € (France) 106 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature

www.insee.fr

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14

Directeur de la publication :
Jean-Luc Tavernier

Rédacteur en chef :
E. Nauze-Fichet

Rédacteurs :
L. Bellin, J.-B. Champion,
A. Houlou-Garcia, C. Pfister

Maquette : Sylvie Couturaud

Impression : Jouve

Code Sage IP131448

ISSN 0997 - 3192

© INSEE 2013

